



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-011-2023-11

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2023-11-02-00010 - Arrêté n° DOS 2023/ 3806 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON (5 pages) Page 3

Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire

IDF-2023-11-02-00006 - Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France (16 pages) Page 9

IDF-2023-11-02-00007 - Arrêté n°42/2023 modifiant la composition de la commission spécialisée « Prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France (7 pages) Page 26

IDF-2023-11-02-00008 - Arrêté n°43/2023 modifiant la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France (7 pages) Page 34

IDF-2023-11-02-00009 - Arrêté n°45/2023 modificatif relatif à la commission spécialisée « Organisation des Soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France (9 pages) Page 42

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2023-11-08-00009 - ARRÊTE N° DOS-2023/3881 portant retrait d'agrément de la SARL AMBULANCES DE CHAMPIONNET (2 pages) Page 52

IDF-2023-11-08-00008 - Arrêté n°DOS-2023/3354 portant retrait d'agrément de la SAS AMBULANCES CONFORT (2 pages) Page 55

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-02-00010

Arrêté n° DOS 2023/ 3806 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale « CERBA » sis 10-12 avenue Rolland
Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2023/ 3806

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA »
sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** L'arrêté du 15 juillet 2021 modifié fixant la liste des laboratoires de biologie médicale de référence ;
- VU** Le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2023/015 du 24 juillet 2023 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2023/3259 en date du 4 septembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) ;

CONSIDERANT La demande reçue en date du 14 septembre 2023 et complétée le 5 octobre 2023 de Madame Aurélie DRISS-CORBIN, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « CERBA », exploité par la Société d'Exercice Libérale A Forme Anonyme « CERBA », sise 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La fermeture du site sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) à compter du 2 mai 2024 et l'ouverture d'un site sis 10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC DES EPINEAUX à Frépillon (95740) à compter du 2 novembre 2023, dans le cadre du déménagement des locaux du site unique exploité par le laboratoire de biologie médicale « CERBA » ;
- Le transfert du siège social de la SELAFA « CERBA » au 10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC DES EPINEAUX à Frépillon (95740) ;
- L'intégration de Madame Marie SENANT, pharmacien biologiste, en qualité de biologiste médical salariée au 1^{er} septembre 2023 ;

- L'intégration de Madame Marine BILLET-DELECOURT, pharmacien biologiste, en qualité de biologiste médical salariée au 2 octobre 2023 ;

- CONSIDÉRANT** L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAFA « CERBA » en date du 18 octobre 2023 actant le transfert du siège social de la société, actuellement fixé Rue de l'Equerre – ZI les Béthunes – 95310 SAINT OUEN L'AUMONE vers le 10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC DES EPINEAUX à FREPILLON (95740), à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- CONSIDÉRANT** La copie des plans des locaux du futur site ;
- CONSIDÉRANT** L'attestation notariale de vente conclue le 15 février 2022 entre, d'une part, la communauté d'agglomération « Val Parisis » et d'autre part, la SELAFA « CERBA », portant sur un terrain à bâtir d'une superficie de 56.730m² constituant le lot Gx de la ZAC des Epineaux à Frépillon (95740) ;
- CONSIDÉRANT** Les motifs de santé publique justifiant le déménagement des locaux du laboratoire sur un nouveau site ;
- CONSIDÉRANT** Le maintien des activités sur le site actuel sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) durant le transfert, justifiant que, par dérogation, les équipes travaillent sur une période de six mois du 2 novembre 2023 au 2 mai 2024 sur deux sites avec un seul numéro d'exercice ;
- CONSIDÉRANT** que le projet de déménagement des locaux du site du laboratoire de biologie médicale répond à la volonté de la SELAFA « CERBA » de disposer de locaux plus spacieux, de réaliser des gains de performance, d'améliorer les conditions de travail et la qualité du service médical rendu ;
- CONSIDÉRANT** que le transfert, accompagné d'un renouvellement du parc des automates de la SELAFA « CERBA », permettra l'automatisation des phases pré et post-analytiques, avec des gains de performance attendus sur les délais de rendu des résultats, d'accès aux échantillons en biathèque et sérothèque et l'amélioration des flux ;
- CONSIDÉRANT** l'aménagement d'un local de confinement de niveau 3 mis en œuvre pour la manipulation des germes pathogènes classés dans le groupe 3 comportant jusqu'à huit postes de travail, et répondant aux conditions techniques fixées par l'arrêté du 16 juillet 2007 modifiée ;
- CONSIDÉRANT** qu'une demande de transfert a été réalisée auprès de l'Autorité de Sureté Nucléaire pour l'exercice, sur le site de Frépillon, de l'activité nucléaire à des fins médicales ;
- CONSIDÉRANT** qu'une demande de transfert, de détention et d'emploi a été réalisée auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pour l'exercice, sur le site de Frépillon, de l'activité de biologie médicale de contrôle d'immunité anti-Poliovirus 1 par séroneutralisation ;
- CONSIDÉRANT** que les nouveaux locaux sont situés à environ 7 kms du lieu d'implantation initial, à proximité des transports en commun, qu'ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettant d'assurer la stabilité des personnels ainsi que l'accessibilité pour les coursiers et les fournisseurs ;
- CONSIDÉRANT** que le terrain acquis par la SELAFA « CERBA », d'une surface de 56 730m², permettra l'implantation de bâtiments d'une surface de 20 820 m², soit un ensemble immobilier de près de 90% plus étendu que les locaux actuels ;
- CONSIDÉRANT** qu'un suivi est réalisé par la SELAFA « CERBA » avec notamment une évaluation de la sécurité et continuité des soins, ainsi que la mise en place d'indicateurs pour mesurer l'impact social de l'opération ;

- CONSIDÉRANT** que les travaux de construction du bâtiment et d'aménagement des espaces extérieurs permettent la réalisation du déménagement de manière progressive par palier entre le 2 novembre 2023 et le 1^{er} mai 2024 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme de doctorat en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale, spécialité immunologie, accordés à Madame Marie SENANT, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du contrat de travail à durée indéterminée conclu entre la SELAFA « CERBA » et Madame Marie SENANT le 29 août 2023 et à effet au 1^{er} septembre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme de doctorat en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale option biologie spécialisée accordés à Marine BILLET-DELECOURT ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens à compter du 2 octobre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du contrat de travail à durée indéterminée conclu entre la SELAFA « CERBA » et Madame Marine BILLET-DELECOURT le 29 septembre 2023 et à effet au 2 octobre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie des statuts de la SELAFA « CERBA » mis à jour au 18 octobre 2023 ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis **10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC des Epineaux à Frépillon (95740)**, codirigé par Mesdames Aurélie DRISS-CORBIN et Bénédicte ROQUEBERT, biologistes coresponsables, exploité par la Société d'Exercice Libéral à Forme Anonyme « CERBA » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 95 000 380 6, est autorisé à fonctionner sous le n° 95-9 sur le site unique ci-dessous :

- Le site de Saint-Ouen l'Aumône, **jusqu'au 2 mai 2024 au soir**
7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310)
Fermé au public
Pratiquant les activités de biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie, génétique constitutionnelle, génétique somatique), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité, allergie, immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie)
N° FINESS ET en catégorie : 610 : 95 000 381 4
- Le site de Frépillon, **à compter du 2 novembre 2023**
10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC des Epineaux à FREPILLON (95740)
Fermé au public
Pratiquant les activités de biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie, génétique constitutionnelle, génétique somatique), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité, allergie, immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie)
N° FINESS ET en catégorie : 610 : 95 000 381 4

La liste des trente biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale, dont deux biologistes coresponsables, est la suivante:

1. Madame Aurélie DRISS-CORBIN, pharmacien, biologiste coresponsable, Présidente et Directrice générale, associée
2. Madame Bénédicte ROQUEBERT, pharmacien, biologiste coresponsable et Directrice générale, associée
3. Madame Sylvie GRUEZ-CADO, pharmacien, biologiste médical, associée
4. Monsieur Hamid BELAOUNI, médecin, biologiste médical, associé
5. Monsieur Jean-Marc COSTA, pharmacien, biologiste médical, associé
6. Madame Marie-Magdelaine COUDE, pharmacien, biologiste médical, associée
7. Madame Sabine DEFASQUE, médecin, biologiste médical, associée
8. Madame Fabienne FLOCH, pharmacien, biologiste médical, associée
9. Madame Amandine GANON, médecin, biologiste médical, associée
10. Madame Pascale KLEINFINGER, médecin, biologiste médical, associée
11. Madame Laurence LOHMANN, médecin, biologiste médical, associée
12. Madame Marianne PERRET, pharmacien, biologiste médical, associée
13. Monsieur Simon SAMAAAN, pharmacien, biologiste médical, associé
14. Madame Stéphanie SCHMIT, pharmacien, biologiste médical, associée
15. Madame Sabine TROMBERT-PAOLANTONI, pharmacien, biologiste médical, associée
16. Madame Laura VERDURME, pharmacien, biologiste médical, associée
17. Madame Armelle LUSCAN VALERI, pharmacien, biologiste médical, associée
18. Madame Isabelle LANOIS, médecin, biologiste médical, associée
19. Monsieur Detlef TROST, biologiste généticien
20. Madame Mylène VALDUGA, biologiste généticien, associée
21. Madame Abba AMARA PETITJEAN, pharmacien, biologiste médical, associée
22. Madame Mathilde ROUSSEL, médecin, biologiste médical, associée
23. Madame Stéphanie MALARD, pharmacien, biologiste médical, associée
24. Madame Anne LEGRAND, pharmacien, biologiste médical associée
25. Monsieur Benoît VISSEAU, pharmacien, biologiste médical associé
26. Madame Sara CHIKHI, pharmacien, biologiste médical associée
27. Madame Aline RECEVEUR, médecin, biologiste médical salarié
28. Madame Camille D'HUMIERES, pharmacien, biologiste médical associée
- 29. Madame Marie SENANT, pharmacien, biologiste médical salariée**
- 30. Madame Marine BILLET-DELECOURT, pharmacien, biologiste médical salariée**

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAFA « CERBA » est inchangée :

Associés	Nombre d'actions	Capital en %	Droits de vote en %
Sylvie GRUEZ-CADO	21 748	36,25%	36,25%
Aurélie DRISS CORBIN	16 120	26,87%	26,87%
Bénédicte ROQUEBERT	3 504	5,84%	5,84%
Hamid BELAOUNI	262	0,44%	0,44%
Jean-Marc COSTA	262	0,44%	0,44%
Sabine DEFASQUE	262	0,44%	0,44%
Fabienne FLOCH	262	0,44%	0,44%
Amandine GANON	210	0,35%	0,35%
Pascale KLEINFINGER	657	1,10%	1,10%
Laurence LOHMANN	131	0,22%	0,22%
Sabine TROMBERT	262	0,44%	0,44%

Marie-Madeleine COUDE	262	0,44%	0,44%
Stéphanie SCHMIT	262	0,44%	0,44%
Mylène VALDUGA	262	0,44%	0,44%
Laura VERDURME	262	0,44%	0,44%
Simon SAMAAN	262	0,44%	0,44%
Isabelle LANOIS	1	0,00%	0,00%
Marianne PERRET	1	0,00%	0,00%
Abla Amara PETITJEAN	1	0,00%	0,00%
Mathilde ROUSSEL	1	0,00%	0,00%
Armelle LUSCAN VALERI	1	0,00%	0,00%
Stéphanie MALARD	1	0,00%	0,00%
Sara CHIKHI	1	0,00%	0,00%
Benoît VISSEAUX	1	0,00%	0,00%
Anne LEGRAND	1	0,00%	0,00%
Camille D'HUMIERES	1	0,00%	0,00%
S/Total Associés Professionnels Internes	45 000	75 %	75 %
Société CEFID	15 000	25 %	25,00%
S/Total Tiers Porteurs	15 000	25 %	25 %
TOTAL	60 000	100%	100%

ARTICLE 2° : L'arrêté n°DOS-2023/3259 en date du 4 septembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023

Pour la Directrice générale de l'Agence
Régionale de santé d'Ile-de France

Par délégation,

Le Directeur du pôle Efficience

signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-02-00006

Arrêté modifiant la liste des membres de la
conférence régionale de la santé et de
l'autonomie d'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°44 /2023

Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° 33/2021 du 28 octobre 2021 modifié fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** la désignation au sein du collège 7 des acteurs des offreurs de services de santé, de Monsieur Emmanuel HAY, président des syndicats d'internes de médecine (SIHP)

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

**Composition de la Conférence régionale de la Santé
et de l'Autonomie d'Île-de-France**

1. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

a) Pour le Conseil Régional d'Île-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale
Monsieur Pierre DENIZIOT, conseiller régional	Madame Sandrine LAMIRE-BURTIN, conseillère régionale
Madame Christel ROYER, conseillère régionale	Madame Sylvie CARILLON, conseillère régionale

b) Pour les Conseils Départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame la Présidente du Conseil de Paris ou son représentant titulaire : Madame Anne SOUYRIS	Monsieur Jacques GALVANI Madame Véronique LEVIEUX
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président délégué aux solidarités Madame Véronique VEAU, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Monsieur Laurent RICHARD, vice-président délégué à la santé	Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Essonne ou son représentant titulaire : Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente en charge de l'autonomie
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, Conseillère départementale déléguée aux Séniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, Conseillère départementale déléguée à la Famille
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis ou son représentant titulaire : Madame Magalie THIBAULT, vice-présidente du Conseil Départemental	Monsieur Stéphane BLANCHET, vice-président du Conseil Départemental

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal
Madame la Présidente du Conseil Départemental du Val-d'Oise ou son représentant titulaire : Madame Laetitia BOISSEAU	Madame Anne FROMENTEIL Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE

c) Pour les représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Claude ROCHER, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt (92)	
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)
Madame Corinne BEBIN, adjointe au maire de Versailles (78)	Monsieur Joël GALLIMIDI, adjoint au maire de Montmorency (95)

2. Pour le collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

a) Pour les associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Madame Martine ROTH - Petits frères des pauvres	Madame Justyna BARRET - Petits frères des pauvres Monsieur Ouramdane GAYA - Association de conseil et d'insertion
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap
Madame Dominique LAMARCHE - Association française des Hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE - Association française des Hémophiles Madame Christine NOEL - Association française de l'Atrésie de l'œsophage



	Madame Dominique MATINTIKA - Association pour le droit de mourir dans la dignité
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT - UNAFAM	Monsieur Michel BEVE - UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET - ARGOS 2001
Monsieur Sidi Mohammed GHADI - Association des Familles Victimes du Saturnisme	Madame Odile BASSE - France Rein Paris Monsieur Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers
Monsieur Jean WILS - ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFER - Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD - Comité de la ligue contre le cancer 78

b) Pour les associations de retraités et de personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DENIS, Conseil Départemental de la citoyenneté de l'autonomie (CDCA) 75	Monsieur Robert SIMON, CDCA 75
Monsieur Henri LESCAT, CDCA 77	Madame Martine DECHAMPS, CDCA 78 Madame Myriam HEILBRONN, CDCA 91
Madame Monique ZANATTA, CDCA 92	Monsieur François CHARLES, CDCA 92 Madame Christine MANUEL, CDCA 94
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET CDCA 95

c) Pour les associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Daniel CHAZARAIN, CDCA 78	Monsieur Patrick FIZET, CDCA 93 Madame Ahlam MARQUE, CDCA 92
Monsieur Sébastien LEGOFF, CDCA 91	
Monsieur Jean-Michel SECONDY, CDCA 75	Madame Françoise FALLOUS, CDCA 94
Monsieur Pascal ARRIBE, CDCA 95	Monsieur Damien GUER, CDCA 77

3. Pour le collège des représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre CABRET CTS 75	Monsieur Bernard JABIN CTS 75
–	Madame Sophie BAUER CTS 77
Monsieur Jean-Pierre AQUINO CTS 78	Monsieur Michel BUISSET CTS 78
Monsieur Jean-Louis DI TOMMASO CTS 91	Monsieur Vincent CLUZAUD CTS 91
Monsieur Francis BRUNELLE CTS 92	Monsieur Michel GIRARD CTS 92
Monsieur Gorka NOIR CTS 93	-
Monsieur Yves TALHOUARN CTS 94	Monsieur Pascal CACOT CTS 94
Madame Keltoum ROCHDI CTS 95	

4. Pour le collège des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC : Monsieur José ALVAREZ	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF
Union Régionale Ile-de-France CGT : Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Christian GUY-COICHARD Madame Corine PEREUR
Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Madame Isabelle CAYLA	Madame Géraldine CORNETTE Monsieur Baptiste GENTY
CGT-FORCE OUVRIERE : Monsieur Michel LAURENT	En attente de désignation
Union Régionale CFTC Ile-de-France : Madame Corinne LAMARCQ	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO

b) Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

Titulaires	Suppléants
U2P (Union des entreprises de proximité) Monsieur Stéphane LEVEQUE	Madame Colette AUBRY Monsieur Mouhssine BERRADA
MEDEF- Ile-de-France : Madame Nolwenn MARE	Monsieur Jacques FOURNIER
CPME Ile-de-France : Madame Martine GUIBERT	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

c) Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

5. Pour le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno MOREL - Emmaüs Solidarité	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU, Association CARITAS
Monsieur Jean-Luc COUSINEAU - URIOPSS IDF	Monsieur Simon BURRUNI –URIOPSS IDF

b) Pour l'assurance vieillesse et la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Noel MOURE, Sous-Directeur du pilotage (CRAMIF)	En attente de désignation
Madame Tamou SOUARY, Présidente de la Commission Retraite et Action Sociale Ile-de-France (CNAVTS)	Madame Elsa PARLANGE, Directrice de l'action sociale IDF (CNAVTS)

c) Pour les caisses d'allocations familiales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

d) Pour la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI, Mutualité Française	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles-Co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

e) Pour l'Assurance Maladie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN Monsieur Hugo CROMBEZ

f) Pour les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Florian GUYOT - Association AURORE	Monsieur Fabrice DU CHATELET – Fédération Santé Habitat (FSH)

6. Pour le collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Pour les services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Pour l'enseignement scolaire : Docteur Véronique MASSIN (Académie de Paris)	Docteur Anne-Marie MENGUS-MARTIN, médecin Conseiller Technique auprès du Recteur-Service Médical Académique- Rectorat de Créteil
Pour l'enseignement supérieur : Docteur Hervé JAMI Responsable du SSU Université Paris-Est Créteil	En attente de désignation

b) Pour les services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Madame Sandrine AMAURY, Directrice générale du service de santé au travail SIMT (77)	Docteur Vinh NGO, Directeur du service de santé au travail centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT) (75) Docteur Karine DURAND, Médecin coordinateur du SST HORIZON SANTE TRAVAIL (92)
Docteur Karine FERRAND, Médecin du travail du service de santé au travail AMETIF (95)	Monsieur Olivier VAN HAUWAERT, Directeur du service de santé au travail ACMS 92 Docteur Michel KLERLEIN, Médecin coordonnateur du SST d'AIR FRANCE (95)

c) Pour les services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mathilde MARMIER, PMI (75)	Madame Valerie LEDOUR, PMI (75) Madame Julia PERRET, PMI (75)
En attente de désignation	Docteur Claudette BUISSON, PMI (91)

d) Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle GREMY, Personnalité qualifiée Haut Conseil de Santé Publique	Docteur Philippe CARETTE - Institut RENAUDOT Monsieur Jean NORMAND - Association Addictions
CRIPS- En attente de désignation	Promosanté- En attente de participation Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

e) Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Madame Lydie GIBEY (CREAI Ile-de-France)

f) Pour les associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement :

Titulaires	Suppléants
Madame Agnès BAUCHE, France Nature Environnement (FNE)	Madame Marion PEPIN (FNE) Monsieur JP PARISOT (FNE)

7. Pour le collège des offreurs des services de santé

a) Pour les Etablissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Éric CLAPIER, Délégué régional adjoint FHF IDF	Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale FHF IDF Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Madame Sophie BRUN Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)	Madame Kathia BARRO, Direction de la stratégie et de la transformation (APHP) Madame Gabrielle BAYLOCQ- Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Bahram BODAGHI - Chirurgien, service d'Ophtalmologie, hôpital La-Pitié Salpêtrière (AP HP) Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de pédiatre, hôpital Jean-Verdier (AP HP) Docteur François SALACHAS - Coordinateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière (AP HP) Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Mureaux (78)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Docteur Cécile OMNES, Centre spécialisé de Plaisir (78)	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP) Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Secrétaire générale (FHP)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marc ZARKA	Docteur Jérôme HORVILLEUR Docteur Marine COROIR

c) Pour les établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY, Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENUCCOURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur François GERAUD, directeur général de la Fondation Elan Retrouvé

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Gérald CHOUKROUN, Pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles et Chef de service de l'USIR et du SRPR	Docteur Fabrice MONNEYRON, Président de CME - Chef de service - Clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75) Docteur Laurent DUGUE, Président CME-Hôpital Saint-Camille

➤ Au titre des directeurs des établissements de lutte contre le cancer :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DUCROZ, directeur général adjoint - Institut GUSTAVE ROUSSY	Madame Anne-Claire DE REBOUL, Ensemble Hospitalier de l'institut CURIE

d) Pour les établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Croix Saint-Simon

e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame C LEBRUN Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Loïc GILBERT, Directeur régional IDF de l'ADAPT (FEHAP)	Madame Laurence LECOMTE (APF), Directrice régionale IDF de l'APF (FEHAP)
Madame Céline LAMOUR, Directrice générale de l'UNAPEI (NEXEM)	Monsieur Jean-François GEY, Directeur général PEP de l'Essonne (NEXEM)
Monsieur Hervé PIGALE, FHF Le Val Mandé	Madame Catherine HARPEY, Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) Madame Marie BRAILLARD, Groupe SOS Solidarité

f) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard FOUSSAT, Gérant EPHAD Domaine de Saint-Pry (SYNERPA)	Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP - Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, directrice adjointe Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpap Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Marie DEROY chargée de mission (FEHAP IDF) Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold Bellan (FEHAP IDF)
	Madame Brigitte VIGROUX, (URIOPSS IDF)

- g) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppelia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional Fédération Addictions et Directeur association Ressources (91)

- h) Pour les centres de santé, maisons de santé et pôles de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Fabrice GIRAUX, fédération nationale des centres de santé (FNCS)	Madame Fatima SAID DAUVERGNE, Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile de France (FEMASIF)

- i) Pour les communautés professionnelles territoriales de santé prévues à l'article L 1434-12 du Code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marie-Hélène CERTAIN	Docteur Marie-Laure SALVIATO, CPTS 91

- j) Pour les associations de permanence de soins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBABH (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

- k) Pour les services d'aide médicale urgente :

Titulaires	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

- l) Pour les transports sanitaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

m) Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ou de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris :

Titulaires	Suppléants
Médecin-Chef Olivier STIBBE, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP75)	Colonel Rémi CAPART, SDIS 91

n) Pour les organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

o) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Thomas Olivier MC DONALD, Président URPS - Chirugiens-dentistes libéraux IDF	Monsieur Jean-Claude AZOULAY, URPS Biologistes IDF Docteur Nicolas GOOSSENS, URPS - Chirugiens-dentistes libéraux IDF
Madame Anne AUBIJOUX, URPS Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF

Titulaires	Suppléants
Monsieur Christophe MINGHETTI, URPS infirmiers IDF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes
Monsieur Yvan TOURJANSKY, URPS Masseurs kinésithérapeutes IDF	Madame Anne-Sophie HADELER, Présidente URPS Orthophonistes IDF Docteur Eric DOURIEZ, URPS Pharmaciens

p) Pour le conseil régional de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Luc FONTENOY	Docteur Pierre-Yves DEVYS

q) Pour les internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Emmanuel HAY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris	

r) Pour le Ministère de la Défense :

Titulaires	Suppléants
Médecin général Serge CREMADES- Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN Monsieur Renaud DULOU, HIA PERCY

s) Pour les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) prévus à l'article L 6327-1 et suivants du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL, Directeur DAC 77 Nord	Monsieur Edouard HABIB, Directeur Facs IDF Madame Christine CHANDEMERLE, Directrice DAC 92 Nord
Madame Pauline LOUIS, DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Ile-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

8. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame Olivia GROSS, titulaire de la Chaire de recherche sur l'engagement des patients, Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, UR3412, Université Sorbonne Paris Nord
Monsieur Jean-Pierre BURNIER, administrateur de l'Institut GUSTAVE ROUSSY

9. Pour le collège des membres avec voix consultative :

- le préfet de région ou son représentant
- le président du conseil économique social et environnemental régional ou son représentant
- les chefs de services de l'Etat en région ou leurs représentants
- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-02-00007

Arrêté n°42/2023 modifiant la composition de la
commission spécialisée « Prévention » de la
conférence régionale de la santé et de
l'autonomie de la région Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°42/2023

Arrêté modifiant la composition de la commission spécialisée « Prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté modifié n°28/2021 du 19 octobre 2021 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté modifié n°30/2021 du 28 octobre 2021 relatif à la composition des membres de la Commission spécialisée Prévention de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;

VU la désignation au sein des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé du Docteur Isabelle GREMY Personnalité Qualifiée Haut Conseil de Santé Publique en tant que titulaire et au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité de Monsieur Simon BURRUNI – URIOPSS en tant que suppléant

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Prévention » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

2) deux représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Monsieur Laurent RICHARD, vice-président délégué à la santé	Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, Conseillère départementale déléguée aux Séniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, Conseillère départementale déléguée à la Famille

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

5) quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique LAMARCHE – Association française des hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE – Association française des hémophiles Madame Christine NOEL – Association française des hémophiles
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT -UNAFAM	Monsieur Michel BEVE – UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET – ARGOS 2001
Madame Françoise PERROT – France Alzheimer Paris	Monsieur Jean-Pierre BESNARD VMEH
Monsieur Jean WILS – ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFFER –Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD – Comité de la ligue contre le cancer 78

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Madame Marie-Claude BOISMARTEL, CDCA 95

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Daniel CHAZARAIN - CDCA 78	Monsieur René DURAND – CDCA 93

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Pierre AQUINO (CTS 78)	

9) un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Monsieur José ALVAREZ (CFE CGC)	Madame Marie-Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Martine GUIBERT (CPME)	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

12) un représentant au titre des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Luc COUSINEAU (URIOPSS IDF)	Monsieur Simon BURRUNI (URIOPSS IDF)

13) un représentant de la branche retraite ou de la branche des accidents du travail :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Noel MOURE (CRAMIF)	

14) un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

15) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

16) un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaire	Suppléant
Docteur Véronique MASSIN (Académie de Paris)	Marie-Hélène BOURVEN (Académie de Versailles)

17) un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant
Docteur Karine FERRAND (AMETIF 95)	Monsieur Olivier VAN HAUWAERT (CMIE 75) Docteur Michel KLERLEIN (SST AIR France 95)

18) un représentant des services départementaux de PMI :

Titulaire	Suppléant
	Docteur Claudette BUISSON (PMI 91)

19) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Isabelle GREMY, Personnalité qualifiée Haut Conseil de Santé Publique	Docteur Philippe CARETTE (Institut Renaudot) Monsieur Jean NORMAND (Association Addictions)

20) un représentant au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

21) un représentant des associations de protection de l'environnement agréées :

Titulaire	Suppléant
Madame Agnès BAUCHE (FNE)	Madame Marion PEPIN Monsieur Jean-Pierre PARISOT

22) quatre représentants des offreurs des services de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mardoche SEBBAG URPS Médecins	Docteur Arnaud SAADA Docteur Bernard ELGHOZI
Monsieur Yvan TOURJANSKY URPS masseurs kinésithérapeutes	Madame Anne-Sophie HADELER Docteur Eric DOURIEZ
Monsieur Michel CALMON FNEHAD	Madame Laurence NIVET Madame Isabelle BOUVIER
Madame Claire PARDOEN – URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-02-00008

Arrêté n°43/2023 modifiant la composition de la
commission spécialisée pour les prises en charge
et accompagnements médico-sociaux de la
Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie de l'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°43/2023

Arrêté modifiant la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté n°01/2022 du 11 janvier 2022 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté n°31/2021 du 19 octobre 2021 fixant la liste des membres de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnement médico-sociaux ;

VU les désignations au sein du collège 7 des offreurs des services de santé au titre des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées en tant que membre titulaire, de Madame Céline LAMOUR et en tant que membres suppléants de Monsieur Jean-François GEY de NEXEM, de Madame Marie BRAILLARD, du Groupe SOS Solidarité en tant que suppléante ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

Article 1 : Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 5 membres : =

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GBIORCZYK, Conseil Départemental de Seine-et-Marne	Monsieur Bernard COZIC Madame Véronique VEAU
Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente en charge de l'autonomie

Article 2 : Le deuxième collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 6 membres :

1) deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET- Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap

2) deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Monsieur Sylvain DENIS, CDCA 75, président de la commission	Monsieur Robert SIMON, CDCA 75
Madame Monique ZANATTA, CDCA 92	Monsieur François CHARLES, CDCA 92 Madame Christine MANUEL, CDCA 94

3) deux représentants des associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sébastien LEGOFF CDCA 91	
Monsieur Pascal ARRIBE CDCA 95	Monsieur Damien GUER CDCA 77

Article 3 : Le 3^{ème} collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé. Il comprend 1 membre :

Titulaires	Suppléants

Article 4 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 4 membres.

1) un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle CAYLA (CFDT IDF)	Madame Géraldine CORNETTE Monsieur Baptiste GENTY

2) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
Madame Martine GUIBERT (CPME Ile-de-France)	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

3) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales : en attente

4) un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles : en attente

Article 5 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 2 membres :

1) un représentant au titre de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno MOREL - Emmaüs Solidarité	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU, Association CARITAS

2) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

Article 6 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 12 membres :

1) quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Loïc GILBERT, Directeur régional IDF de l'ADAPT (FEHAP)	Madame Laurence LECOMTE (APF), Directrice régionale IDF de l'APF (FEHAP)
Madame Céline LAMOUR, NEXEM	Monsieur Jean-François GEY, NEXEM
Monsieur Hervé PIGALE, FHF Le Val Mandé	Madame Catherine HARPEY, Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) Madame Marie BRAILLARD , Groupe SOS Solidarités

2) quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard FOUSSAT, Gérant EPHAD Domaine de Saint-Pry (SYNERPA)	Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP - Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, directrice adjointe Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpad Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold BELLAN FEHAP IDF Madame Marie DEROY, Chargée de mission FEHAP Île de France
	Madame Brigitte VIGROUX, (URIOPSS IDF)

3) un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppelia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional Fédération Addictions et Directeur association Ressources (91)

4) un membre des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF Docteur Abraham SABBAH, CROM IDF

Article 7 : Deux membres issus de la commission spécialisée pour l'organisation des soins :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF) Madame Helena KISLER-ELKOUBY secrétaire générale (FHP IDF)

Titulaire	Suppléant
Monsieur José ALVAREZ (Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC)	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-02-00009

Arrêté n°45/2023 modificatif relatif à la
commission spécialisée « Organisation des Soins
» de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie de la région Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°45/2023

Arrêté modificatif relatif à la commission spécialisée « Organisation des Soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° 27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 28/2021 du 19 octobre 2021 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 42/2021 modifié du 26 novembre 2021 relatif à la Commission Spécialisée de l'Organisation des soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** la désignation au sein du collège des représentants des offreurs des services de santé au titre des représentants des syndicats d'internes de Monsieur Emmanuel HAY

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « organisation des soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale

2) un représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)

5) deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Monsieur Sidi-Mohammed GHADI, Association des Familles Victimes du Saturnisme	Madame Odile BASSE - France Rein Paris Monsieur Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET, CDCA 95

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Francis BRUNELLE (CTS 92)	Monsieur Michel GIRARD (CTS 92)

9) trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Madame Corinne LAMARCQ (Union régionale des syndicats CFTC d'Ile-de-France)	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO
Madame Isabelle CAYLA (Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France)	Madame Géraldine CORNETTE Monsieur Baptiste GENTY
Monsieur José ALVAREZ (Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC)	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Nolwen MARE (MEDEF- Ile-de-France)	Monsieur Jacques FOURNIER

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

12) un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	

13) un représentant de l'assurance maladie :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN Monsieur Hugo CROMBEZ

14) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

15) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
	Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

16) au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

17) cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Éric CLAPIER - Délégué Régional Adjoint, Fédération Hospitalière de France (FHF IDF)	Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale (FHF IDF) Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Madame Sophie BRUN-Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)	Madame Kathia BARRO - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP) Madame Gabrielle BAYLOCQ- Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)

- au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Braham BODAGHI - Chirurgien, service d'Ophthalmologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière	Professeur Loic de PONTUAL - Chef de service de Pédiatre, hôpital Jean-Verdier Docteur François SALACHAS - Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de Neurologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière
Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Muraux (78)
Docteur Cécile OMNES, Centre spécialisé de Plaisir (78)	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

18) deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF) Madame Helena KISLER-ELKOUBY secrétaire générale (FHP IDF)
Docteur Marc ZARKA	Docteur Marine COROIR

19) deux représentants d'établissement privés de santé à but non lucratif, dont un président de CME :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY - Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENU COURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur François GERAUD, directeur général de la Fondation Elan Retrouvé (75)
Docteur Gérald CHOUKROUN, pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles (77)	Docteur Fabrice MONNEYRON-Président de CME- Chef de service- clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75) Docteur Laurent DUGUE –Président de CME- Hôpital Saint-Camille

20) un représentant des établissements exerçant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Ghislain PROMONET Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

21) un représentant des centres de santé et des maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Fabrice GIRAUX, Fédération Nationale des centres de santé (FNCS)	Madame Fatima SAID DAUVERGNE, Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile de France (FEMASIF)

22) un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléants
Docteur Marie-Hélène CERTAIN, CPTS 78	Docteur Marie-Laure SALVIATO, CPTS 91

23) un représentant des dispositifs d'appui à la coordination

Titulaires	Suppléants
Madame Pauline LOUIS, Directrice du DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Ile-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

24) un représentant des associations de permanences des soins :

Titulaire	Suppléant
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBAH (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

25) un représentant des services d'aide médicale urgente :

Titulaire	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

26) un représentant des transports sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

27) un représentant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou des services d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Médecin-Chef Olivier STIBBE, Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (75)	Colonel Rémi CAPART, SDIS 91

28) un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

29) quatre représentants des professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Madame Anne AUBIJOUX, URPS Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF
Monsieur Christophe MINGHETTI, URPS infirmiers IDF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes

30) un représentant de l'ordre des médecins :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jean-Luc FONTENOY	Docteur Pierre-Yves DEVYS

31) un représentant du syndicat des internes en médecine générale :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Emmanuel HAY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris	

32) un représentant du ministère de la Défense:

Titulaire	Suppléant
Médecin général Serge CREMADES- Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN Monsieur Renaud DULOU, HIA PERCY

33) deux membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU Fondation Léopold BELLAN (FEHAP IDF) Madame Marie DEROY (FEHAP IDF)

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-08-00009

ARRÊTE N° DOS-2023/3881 portant retrait
d'agrément de la SARL AMBULANCES DE
CHAMPIONNET

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2023/3881

Portant retrait d'agrément de la SARL AMBULANCES DE CHAMPIONNET

(75018 Paris)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2023/007 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 14 avril 2023, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 08 juin 2007 portant agrément sous le n° 2007-4 de la SARL AMBULANCES DE CHAMPIONNET sise 71, rue Championnet à Paris (75018) ayant pour gérant Monsieur Bahram RAJABALI TABARMIRI ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service rattachées à un véhicule de catégorie C type A immatriculé GC-017-EG et un véhicule de catégorie A type B immatriculé BZ-008-EY à la société AMBULANCES SN CHAMPIONNET sise 71, rue Championnet à Paris (75018), dont le président est Monsieur Phi-Long Alexandre NGUYEN, délivré par les services de l'ARS d'Ile de France le 01 juin 2023;

CONSIDERANT par conséquent que l'agrément de la SARL AMBULANCES DE CHAMPIONNET est désormais sans objet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'agrément de la SARL AMBULANCES DE CHAMPIONNET sise 71, rue Championnet à Paris (75018) ayant pour gérant Monsieur Bahram RAJABALI TABARMIRI est retiré à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 08 novembre 2023

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-08-00008

Arrêté n°DOS-2023/3354 portant retrait
d agrément de la SAS AMBULANCES CONFORT

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2023/3354

Portant retrait d'agrément de la SAS AMBULANCES CONFORT

(93700 Drancy)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2023/007 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 14 avril 2023, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOSMS-2015-161 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 08 juin 2015 portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/020 de la SARL AMBULANCES CONFORT sise 82-86, rue de l'Etoile à Bobigny ayant pour gérant Monsieur Abdelrani ZIDANI ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2022/1177 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 28 mars 2022 portant transfert des locaux et changement de forme juridique de la SARL AMBULANCES CONFORT qui devient la SAS AMBULANCES CONFORT sise 10, rue Marconi à Drancy (93700) ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service rattachées à un véhicule de catégorie C type A immatriculé FN-776-SC et d'un véhicule de catégorie D immatriculé GB-687-VX à la société AMBULANCE LES SOSSO sise 65, rue Henri Barbusse à Noisy-le-Sec (93130), dont

le président est Monsieur Souphiane BENYOUCEF, délivré par les services de l'ARS d'Ile de France le 30 mars 2023 ;

CONSIDERANT par conséquent que l'agrément de la SAS AMBULANCES CONFORT est désormais sans objet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'agrément de la SAS AMBULANCES CONFORT sise 10, rue Marconi à Drancy (93700) ayant pour président Monsieur Abdelrani ZIDANI est retiré à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 08 novembre 2023

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE